



M'assuré en t'en que particulier

Par **Alainchris**, le **09/01/2015** à **11:15**

Bonjour, je suis en pleine cessation d'activité d'une sarl unipersonnelle qui ne porte pas mon nom. Le gros souci est que le contrat d'assurance auto de cette société a été résilié pour faute de non paiement. Je voudrais donc me rassurer mais en mon nom et donc au titre de particulier, mais apparemment je ne peux pas. Les assurances sont plus que réticentes vu que mon relevé d'information note la raison de résiliation. Sachant que celui-ci est au nom de l'entreprise et que mon nom n'apparaît qu'en tant que conducteur principal. Merci d'avance.

Par **moisse**, le **10/01/2015** à **10:37**

Bonjour,
Procéder à la mutation du certificat de circulation.
Votre sarl vend le véhicule à vous-même.
Il s'agira donc d'assurer un nouveau véhicule, ce que vous pourrez faire en veillant à bien renseigner le formulaire d'inscription.

Par **Alainchris**, le **10/01/2015** à **12:49**

Merci, je suis en train de faire cette procédure, mais c'est le problème du relevé d'information qui fait peur.